

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 139 (1959)

Vereinsnachrichten: Curatorium de la Donation "Georges et Antoine Claraz"

Autor: Blanc, Ch.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

14. Rapport du délégué de la S. H. S. N. au Comité de la Ligue suisse pour la protection de la nature

En vertu des nouveaux statuts, les affaires de la Ligue sont gérées par un Comité de six membres et un Conseil qui en compte actuellement 26. Quatre nouvelles sections (sept en tout) ont envoyé un représentant accrédité au Conseil, ce sont les groupements de Bâle, de Zurich, de Genève et de Lucerne. Le président en charge est le commandant de corps A. Gübeli, Lucerne.

Le problème du Parc national, cette année encore, a mobilisé les forces vives de la Ligue au détriment d'autres activités peut-être tout aussi urgentes. Le résultat du référendum contre la convention italo-suisse au sujet du Spöl, qui a péniblement surpris les tenants intransigeants de l'intégrité du Parc national, aura pourtant démontré qu'une campagne passionnée qui ne tient pas compte des contingences est vouée à l'échec. Ce résultat donne raison aux protagonistes d'une solution d'entente.

Les finances de la Ligue ont été sensiblement améliorées par une politique d'économies, en particulier dans le domaine administratif. Le poste de secrétaire n'a pas été repourvu, il le sera au cours du prochain exercice. La Commission consultative qui comprend entre autres les délégués de la S.H.S.N. et ceux des commissions cantonales de protection de la nature a été convoquée le 17 mai. Elle a enregistré diverses propositions d'acquisitions de réserves et de protection de monuments naturels. Elle a approuvé l'établissement d'un inventaire des sites et monuments naturels d'intérêt national.

L'administration et l'inspection des réserves de la Ligue ont été réorganisées. Ces réserves ont été réparties par régions. Dans chaque région, un représentant du Comité ou du Conseil fonctionnera dorénavant comme administrateur, chargé d'enregistrer, d'approuver ou d'encourager les mesures d'entretien et de surveillance proposées par les responsables locaux des réserves. Cas échéant, un expert sera sollicité de donner des conseils pour la conservation et l'aménagement. *E. Dottrens*

15. Curatorium de la Donation «Georges et Antoine Claraz»

Le Curatorium s'est réuni le 1^{er} mars 1958 à Zurich sous la présidence de son président, M. le Dr W. Zollinger. Il a accordé, comme par le passé, des subventions pour un total de 30 000 fr. aux instituts bénéficiaires de Zurich et Genève.

Publications subventionnées: huit dans la série zoologie (numéros 160 à 167) ainsi que deux courtes notes.

A la fin de l'année se terminait la période de six ans pour laquelle les membres élus du Curatorium avaient été désignés; dans sa Séance du 13 décembre 1958, le Curatorium a proposé le renouvellement de leur mandat.

Pour plus de détails, se reporter au XXXVII^e rapport de la Donation, pour l'année 1958. Le délégué de la S.H.S.N.: *Ch. Blanc*